

Aux membres de la Caisse Desjardins de Port-Cartier

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Date : Le 25 avril 2019

Heure : 17 h 30

Lieu : Café-Théâtre Graffiti

50, Chemin des Îles, Île McCormick

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* ou aux statuts de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification de l'article 8.1 du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à diminuer le nombre d'administrateurs au conseil d'administration de dix (10) à neuf (9).

Si la modification au *Règlement intérieur* proposée est adoptée, les membres pourront être appelés à se prononcer sur l'adoption d'un *Règlement relatif à la rotation des administrateurs* afin qu'un tiers des administrateurs soit remplacé chaque année.

Les modifications aux règlements prendront effet dès leur adoption par l'assemblée, avant la période des élections.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Quatre (4) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- Un (1) poste, Groupe A (résidant, domicilié ou travaillant au Québec)
- Deux (2) postes, Groupe B (Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières et municipalité de village de Baie-Trinité)
- Un (1) poste actuellement vacant, Groupe B, pour un mandat de deux (2) ans.

Veillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 1^{er} mars à 15 h. **Si la modification concernant le nombre d'administrateurs est adoptée, le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration sera alors de trois (3), considérant l'abolition du poste actuellement vacant.**

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Mme Chantal Johnson

M. Guy Buteau

Mme Laurencia Bond

M. Mathieu Tremblay

Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.